

AGIRH Prime de service

Réf. PRH-AGH00-F012

PRÉSENTIEL - CLASSE À DISTANCE

1 jour - 7h

LIEU

Sur site

PUBLIC

Gestionnaire RH/Paie

NIVEAU

Fondamental

PRÉREQUIS RECOMMANDÉS

Avoir suivi la formation :
Dossier de l'Agent PRH-AGH00-F001

Prérequis obligatoires :

Fournir au formateur le document contenant les règles de l'établissement.
Avoir établi et paramétré les règles.
Fournir le montant global de la prime de service à répartir (Nouveaux établissements).

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Savoir calculer la Prime de service selon les règles spécifiques à l'établissement



PROGRAMME

Présentation du principe de fonctionnement du module

Définition de la population concernée

Paramétrage :

- Les paramètres généraux
- Les paramètres liés au traitement de l'agent
- Les paramètres liés à la note
- Les paramètres liés à l'absentéisme et aux congés
- Les paramètres du montant global de la prime de service à répartir

Les traitements :

- Le calcul de l'acompte
- Le calcul de la prime
- Les corrections manuelles
- Le transfert vers la paie

Les contrôles :

- La visualisation des résultats par agent
- Les états récapitulatifs
- L'export vers Excel

Génération des mouvements vers la paie

Intégration des éléments de paie dans le dossier de l'agent

MOYENS PÉDAGOGIQUES

A la charge du MiPih

- Support pédagogique
- Mise en situation réelle sur l'environnement de production

A la charge de l'établissement

- fournir les prérequis obligatoires
- Avoir accès à un poste client avec le module Prime de service et AGIRH installés
- Utilisation de l'aide en ligne du module
- Accès internet
- 1 PC par participant
- Vidéoprojecteur, Paperboard

INTERVENANTS

Formateur spécialiste de l'application prime de service



EVALUATION DES ACQUIS

Le formateur observe sur la base des travaux de mise en situation et d'exercices, la progression réalisée par l'apprenant et l'atteinte des objectifs de la formation.

Une attestation de fin de formation précisant les acquis de la formation sera remise au stagiaire.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Formation - Action basée sur une pédagogie de mise en situation et/ou de travaux pratiques

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Les formalités sont consultables sur notre site internet
<https://www.mipih.fr/formations>

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Pour toutes personnes en situation de handicap, contactez le service Formation Client, au **05 34 61 50 00**, pour étudier la solution adaptée à votre besoin

informip@mipih.fr

Date de mise à jour: 02/2022

Toulouse: Viviane MARTY

Standard: 05 34 61 50 00

Amiens, Reims: Angéliina CARON

Standard: 03 22 33 57 00